



« La sécu on l'aime... Et on la défend »

STAGE DE FORMATION SYNDICALE JEUDI 13 NOVEMBRE 2025

Auberge de Jeunesse HI - 30 SQ Friant les 4 Chênes à Amiens.

80 ans après sa création, la Sécurité sociale occupe une place de choix au sein de notre modèle social et constitue toujours un acquis décisif pour les salarié.es et les citoyen.nes du pays. **Le principe de solidarité qu'elle met en œuvre** – chacun.e cotise selon ses moyens et reçoit en fonction de ses besoins – mérite d'être fêté à travers elle, à cette occasion. **Mais en ces temps de crise économique et sociale** durant lesquels les gouvernements qui se succèdent n'ont cessé de vouloir démanteler les droits des salarié.es, fêter les 80 ans de notre Sécu c'est aussi agir pour la défendre et l'améliorer. **C'est à cette initiative de réflexion collective, pour l'action**, que nous vous invitons **le jeudi 13 novembre prochain**. Nous profiterons également de cette journée pour faire le point sur la nouvelle Protection sociale complémentaire (PSC).

POUR S'INSCRIRE :

→ Envoyez votre demande de congé de formation syndicale complétée que vous trouverez sur ce [lien](#) par voie hiérarchique **avant le 13 octobre 2025**.

→ **Inscrivez-vous** également auprès de la FSU80 en cliquant sur ce [lien d'inscription](#).

→ **La demande de congé de formation syndicale est à envoyer :**

♦ **Pour les personnels du 1er degré** : ce.dpe6abs.syndicales@ac-amiens.fr + IEN de circonscription.

♦ **Pour les personnels des établissements scolaires** : à votre établissement par mail ou en main propre.

♦ **Pour les autres personnels des services et des autres structures** : téléchargez la demande qui relève du secteur privé et transmettez-la auprès de votre supérieur.e hiérarchique.

AU PROGRAMME :

MATIN :	APRES-MIDI :
→ 9h00 : Accueil convivial. → 9h30 : Introduction et présentation de quelques repères historiques sur la Sécurité sociale. → 10h00 : film documentaire "La Sociale" de Gilles Perret. → 11h30-12h30 : discussion/débat.	→ 14h00-16h00 : perspectives sur la protection sociale complémentaire. Quels changements à venir ?

INFOS UTILES :

♣ Une restauration est possible à l'auberge. La FSU80 peut prendre en charge la moitié de cette restauration soit 7,50euros. Sinon il vous sera possible de vous restaurer par vos propres moyens en dehors de la structure d'accueil. Attention, toute réponse positive concernant votre participation au repas lors de votre inscription devra être honorée.

♣ Ce stage est ouvert à l'ensemble des agent.es actif.ves et retraité.es de la fonction publique de la Somme. Nous limitons la participation à ce stage à 180 personnes en raison de la capacité d'accueil de la structure. Les 180 premières inscriptions seront donc retenues. **N'attendez pas pour vous inscrire !**